



AVIS PUBLIC SÉAO

La Municipalité régionale de comté (MRC) de Vaudreuil-Soulanges recherche, par la présente procédure ouverte (appel d'offres public), une entreprise pour les travaux d'entretien du cours d'eau Grande-Ligne-de-Rigaud - Branche 1.

Les documents de la procédure ouverte ainsi que ses modifications sont disponibles à compter du 21 juillet 2026 sur le site www.seao.ca aux frais du soumissionnaire. Ces documents ainsi que ses modifications ne peuvent être obtenus que sur le système électronique d'appel d'offres.

Le contrat sera attribué à la soumission avec le prix proposé le plus bas. Les critères et les modalités d'évaluation des soumissions sont prévus à la Régie des Documents d'Appel d'Offres. Le contrat se termine lorsque les obligations des parties sont complétées.

Seules seront considérées les soumissions présentées par des soumissionnaires ayant un établissement dans la province de Québec ou dans un territoire visé par l'Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario (ACCQO) ou l'Accord de libre-échange canadien (ALEC).

Les soumissions seront reçues jusqu'à 9:15, le 10 août 2026, par voie électronique sur le site www.seao.ca ou à la MRC dans une enveloppe scellée portant l'inscription « Travaux d'entretien du cours d'eau Grande-Ligne-de-Rigaud - Branche 1 », à l'adresse suivante :

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE VAUDREUIL-SOULANGES
280, boulevard Harwood
Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 1Y5

Les soumissions seront ouvertes publiquement le 10 août 2026 à 9:30, salle 119 de la MRC.

Chaque soumission doit être accompagnée de tous les documents identifiés dans la procédure ouverte ainsi que de tous les formulaires dûment complétés.

Pour tout renseignement supplémentaire relatif à la présente procédure ouverte, veuillez communiquer, par courriel seulement, avec Gaël Mondon, technicien juridique (greffe@mrcvs.ca).

La présente demande de soumission ne constitue pas une offre de contracter avec aucun des soumissionnaires et la Municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges ne s'engage aucunement à accepter ni la plus basse soumission, ni aucune des soumissions reçues. Elle n'assume aucune obligation ni responsabilité envers les soumissionnaires qui renoncent, en déposant une soumission, à toute réclamation contre la Municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges.

La décision du conseil sera prise dans les quatre-vingt-dix (90) jours de l'ouverture des soumissions.

Maïté Thibault
Directrice de la comptabilité et des finances
Greffière-trésorière adjointe

Date : 21 juillet 2026